

FORMATION RECYCLAGE B0 - H0 - H0V

**CHARGÉ DE CHANTIER
/ EXÉCUTANT**

RECYCLAGE
OPÉRATIONS
D'ORDRE NON
ÉLECTRIQUE



OBJECTIFS

Maintenir et actualiser les connaissances du personnel Chargé de Chantier / Exécutant non électricien, leur permettre de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510

COMPETENCES VISEES



- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants
- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique
- Assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique



PRE-REQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage



DUREE

1 jour soit 7 heures



INTERVENANTS

Formateur en Prévention des Risques Électriques et formé à la pédagogie

EVALUATION

La partie théorique est évaluée à travers un QCM

La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510



NOMBRE DE PARTICIPANTS

1 à 12 personnes



PERSONNES CONCERNEES

Toutes personnes ayant à réaliser des travaux non électriques, dans un environnement électrique (maçons, peintres, techniciens de surface, agents de sécurité, magasiniers, agents de production,...)



METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposé
- Analyse de situations de travail
- Mises en situation pratique

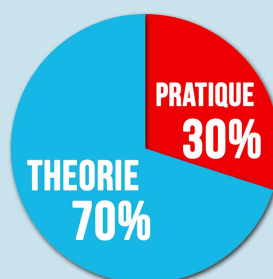


MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Kit équipements de protection individuel
- Panneau pédagogique...



OFPS



FORMATION RECYCLAGE B0 - H0 - H0V

**CHARGÉ DE CHANTIER
/ EXÉCUTANT**

RECYCLAGE
OPÉRATIONS
D'ORDRE NON
ÉLECTRIQUE



ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin
de formation

En cas de réussite aux évalua-
tions théoriques et pratiques,
l'employeur reçoit l'Avis d'Habili-
tation pour son collaborateur

Remise d'un livret
« Le risque électrique »
à chaque stagiaire

CONTENUS DE LA FORMATION



ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 70 %

Accueil des stagiaires.
Présentation du formateur et des stagiaires.
Présentation de la formation (validité/recyclage),
des objectifs et des compétences.

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- L'habilitation électrique
- L'évaluation et la prévention des Accidents du Travail d'origine électrique
- Les protections contre les contacts directs et indirects
- Les domaines de tension, les ouvrages et installations
- Les zones d'environnement
- Les équipements de protection
- Les outils et le matériel de travail

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 30 %

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PARTAGE D'INFORMATIONS

- Échanges sur le retour d'expérience, les situations et difficultés rencontrées
- Partage d'informations sur les pratiques

CAS CONCRETS

- Mise en situation pratique sur un ouvrage
ou une installation type

MAINTIEN DES CONNAISSANCES :
7 heures tous les 3 ans